



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Localisation

Département : Bouches-du-Rhône

Commune : Saint-Mitre-les-Remparts

Autres communes :

## R500

Appellation : Oppidum Saint-Blaise

## Monument(s)

Appellation : Oppidum Saint-Blaise

Protection : classement

Arrêté : classement le 16/09/1943

Étendue de la protection : Champs de fouilles et zone de sécurité de 100 m de profondeur autour des parcelles protégées (cad. A 238 à 242, 254 à 267, 286 à 291, 293, 295 à 297, 305)

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.